



UBS Group SA

Invitation à l'**Assemblée générale ordinaire**
d'UBS Group SA



Jeudi 7 mai 2015 à 14 h00
(ouverture des portes à 13h00)

Messe Basel
Messeplatz, Halle 1.0 nord, Bâle

Chers actionnaires,

Nous avons le plaisir de vous inviter à l'Assemblée générale ordinaire d'UBS Group SA, qui se tiendra jeudi 7 mai 2015, à 14 h 00, dans la Halle 1.0 nord de Messe Basel, Messeplatz, à Bâle. Les portes ouvriront à 13 h 00.

Il s'agit de la première Assemblée générale ordinaire d'UBS Group SA. UBS Group SA a été constituée le 10 juin 2014 en tant que société affiliée entièrement détenue par UBS SA. Le 29 septembre 2014, UBS Group SA a lancé une offre de rachat portant sur la totalité des actions ordinaires d'UBS SA en échange d'actions nominatives d'UBS Group SA sur la base d'un échange au pair («Offre d'échange»). Le 28 novembre 2014, le premier règlement de l'Offre d'échange a été effectué et UBS Group SA est devenue la société holding du Groupe UBS et la maison-mère d'UBS SA. Le négoce des actions d'UBS Group SA a commencé à la SIX tout comme le négoce régulier à la NYSE à la même date.

Une Assemblée générale extraordinaire d'UBS Group SA s'est tenue le 26 novembre 2014 en lien avec le premier règlement de l'Offre d'échange. Lors de cette dernière, UBS SA, en sa qualité d'actionnaire unique d'UBS Group SA, a élu tous les membres du Conseil d'administration d'UBS SA dans le Conseil d'administration d'UBS Group SA. Lors de cette même Assemblée extraordinaire, le Président du Conseil d'administration et tous les membres du Comité des ressources humaines et de rémunération d'UBS SA ont été élus aux postes respectivement de Président du Conseil d'administration et de membres du Comité des ressources humaines et de rémunération d'UBS Group SA. De plus, le représentant indépendant d'UBS SA (ADB Altorfer Duss & Beilstein AG), son organe de révision (Ernst & Young Ltd) et ses réviseurs spéciaux (BDO AG) ont été élus pour assumer leurs rôles respectifs auprès d'UBS Group SA. Toutes ces élections sont valables pour la période courant jusqu'à l'Assemblée générale ordinaire d'UBS Group SA.

Ordre du jour

1. Rapport annuel, comptes annuels d'UBS Group SA consolidés et individuels pour l'exercice 2014
 - 1.1. Approbation du rapport annuel et des comptes annuels d'UBS Group SA consolidés et individuels
 - 1.2. Vote consultatif sur le rapport de rémunération 2014 d'UBS Group SA
2. Affectation du résultat et distribution de dividendes
 - 2.1. Affectation du résultat et distribution ordinaire de réserves provenant des contributions en capital
 - 2.2. Distribution d'un dividende supplémentaire sur les réserves provenant des contributions en capital à la clôture de l'acquisition de toutes les actions d'UBS SA
3. Décharge aux membres du Conseil d'administration et du Directoire du Groupe pour l'exercice 2014
4. Approbation du montant global de rémunération variable des membres du Directoire du Groupe pour l'exercice 2014
5. Approbation du montant global maximum de rémunération fixe des membres du Directoire du Groupe pour l'exercice 2016
6. Elections
 - 6.1. Réélection des membres du Conseil d'administration
 - 6.1.1. Axel A. Weber en tant que Président du Conseil d'administration
 - 6.1.2. Michel Demaré
 - 6.1.3. David Sidwell
 - 6.1.4. Reto Francioni
 - 6.1.5. Ann F. Godbehere
 - 6.1.6. Axel P. Lehmann
 - 6.1.7. William G. Parrett
 - 6.1.8. Isabelle Romy
 - 6.1.9. Beatrice Weder di Mauro
 - 6.1.10. Joseph Yam
 - 6.2. Election d'un nouveau membre au Conseil d'administration: Jes Staley
 - 6.3. Election des membres du Comité des ressources humaines et de rémunération
 - 6.3.1. Ann F. Godbehere
 - 6.3.2. Michel Demaré
 - 6.3.3. Reto Francioni
 - 6.3.4. Jes Staley
7. Approbation du montant global maximum de rémunération pour les membres du Conseil d'administration de l'Assemblée générale ordinaire 2015 à l'Assemblée générale ordinaire 2016

8. Réélections

- 8.1. Réélection du représentant indépendant, ADB Altorfer Duss & Beilstein AG, Zurich
- 8.2. Réélection de l'organe de révision, Ernst & Young SA, Bâle
- 8.3. Réélection de l'organe de révision spécial, BDO SA, Zurich

Inscription de points à l'ordre du jour

L'invitation appelant les actionnaires à soumettre leurs demandes d'inscription de points à l'ordre du jour a été publiée le 2 février 2015 par UBS Group SA dans la Feuille officielle suisse du commerce (FOSC) ainsi que sur le site www.ubs.com/agm. Les actionnaires qualifiés y ont été invités à soumettre leurs demandes relatives à l'inscription de points à l'ordre du jour jusqu'au 2 mars 2015. Aucune demande n'a été déposée conformément aux Statuts d'UBS Group SA.

Zurich, le 1^{er} avril 2015

Avec nos salutations les meilleures,

UBS Group SA



Axel A. Weber
Président



Luzius Cameron
Secrétaire général

Point 1

Rapport annuel, comptes annuels d'UBS Group SA consolidés et individuels pour l'exercice 2014

1.1. Approbation du rapport annuel et des comptes annuels d'UBS Group SA consolidés et individuels

A. Proposition

Le Conseil d'administration propose d'approuver le rapport annuel pour l'exercice 2014 et les comptes annuels d'UBS Group SA consolidés et individuels pour 2014.

B. Commentaires

La section «Financial information» du rapport de gestion 2014 d'UBS Group SA contient les comptes annuels consolidés et individuels d'UBS Group SA. Des informations complémentaires sur la stratégie, l'organisation et les activités du Groupe, des divisions et du Corporate Center ainsi que sur la gestion et le contrôle des risques se trouvent dans les sections «UBS Group – Changes to our legal structure», «Operating environment and strategy», «Financial and operating performance» et «Risk, treasury and capital management» du rapport de gestion 2014. Les informations relatives à la gouvernance d'entreprise telles qu'exigées par les lois et réglementations suisses, notamment la directive de la SIX Swiss Exchange concernant les informations relatives à la gouvernance d'entreprise, le Code des obligations suisse et l'ordonnance contre les rémunérations abusives dans les sociétés anonymes cotées en bourse, figurent dans la section «Corporate governance, responsibility and compensation» du rapport de gestion 2014. Le rapport de gestion 2014 est également disponible sur internet à l'adresse www.ubs.com/annualreport. Le rapport de gestion sera distribué aux actionnaires inscrits au registre des actionnaires en Suisse ainsi qu'aux actionnaires inscrits auprès de Computershare aux Etats-Unis d'Amérique sur demande individuelle.

Le résultat annuel net attribuable aux actionnaires d'UBS Group SA s'est établi à 3466 millions de CHF au titre de l'exercice 2014, contre 3172 millions de CHF durant l'exercice 2013. Nous avons enregistré un résultat d'exploitation avant impôts de 2461 millions de CHF, contre 3272 millions de CHF durant l'exercice précédent, ce qui reflète en grande partie l'augmentation de 1106 millions de CHF des charges d'exploitation due à des charges pour litiges, questions réglementaires et similaires en hausse de 893 millions de CHF. Le produit d'exploitation a progressé de 295 millions de CHF en raison d'un résultat des prestations de service et des commissions en hausse, largement compensé par le recul des résultats des opérations d'intérêts et des opérations de négoce. Nous avons enregistré un crédit net d'impôts de 1180 millions de CHF, contre un crédit net d'impôts de 110 millions de CHF l'exercice précédent. Cela reflète les réévaluations à la hausse des actifs d'impôt différés ces deux années, qui ont plus que compensé les impôts payés au titre des bénéfices imposables.

Le total des actifs au bilan s'est élevé à 1062 milliards de CHF au 31 décembre 2014 comparé à 1013 milliards de CHF au 31 décembre 2013. Les fonds propres revenant aux actionnaires d'UBS Group SA ont progressé de 2,6 milliards de CHF à 50,6 milliards de CHF au 31 décembre 2014.

Sur la base d'une application intégrale, les fonds propres de base de catégorie 1 (CET1) d'UBS Group SA selon Bâle III s'établissaient à 28941 millions de CHF au 31 décembre 2014 en termes consolidés et les actifs pondérés en fonction du risque à 216462 millions de CHF, soit un ratio de fonds propres de base CET1 de 13,4%. Sur la base d'une application échelonnée, les fonds propres de base de catégorie 1 (CET1) d'UBS Group SA selon Bâle III s'établissaient à 42863 millions de CHF au 31 décembre 2014 en termes consolidés et les actifs pondérés en fonction du risque à 220877 millions de CHF, soit un ratio de fonds propres de base CET1 de 19,4%.

Sur une base individuelle, UBS Group SA a enregistré une perte nette de 10 millions de CHF pour la période du 10 juin 2014 (date de sa constitution) au 31 décembre 2014, principalement due à des charges découlant des impôts sur le capital sur les actions d'UBS Group SA.

Dans ses rapports à l'Assemblée générale ordinaire, Ernst & Young SA, Bâle, en sa qualité d'organe de révision, a recommandé d'approuver sans réserve les comptes annuels consolidés et individuels d'UBS Group SA. L'organe de révision confirme que, selon son appréciation, les comptes annuels consolidés présentent équitablement, à tous les égards matériels, la situation financière consolidée d'UBS Group SA et de ses sociétés affiliées et des résultats consolidés d'exploitation et des flux de fonds, conformément aux International Financial Reporting Standards (IFRS) et au droit suisse. En ce qui concerne UBS Group SA l'organe de révision confirme que les comptes annuels en termes individuels sont conformes à la loi suisse et aux Statuts d'UBS Group SA.

1.2. Vote consultatif sur le rapport de rémunération 2014 d'UBS Group SA

A. Proposition

Le Conseil d'administration propose d'approuver le rapport de rémunération 2014 d'UBS Group SA dans le cadre d'un vote consultatif.

B. Commentaires

Le rapport de rémunération 2014 d'UBS Group SA constitue un chapitre du rapport de gestion 2014. Il explique la gouvernance et les principes sous-jacents à la structure de rémunération d'UBS Group SA, y compris le lien entre le salaire et la performance. Le rapport de rémunération fournit également des informations sur les principes de rémunération totale et présente la structure de rémunération de la direction et du Conseil d'administration conformément à la législation et aux réglementations en vigueur. Le rapport de rémunération 2014 d'UBS Group SA est disponible sous forme électronique à l'adresse www.ubs.com/annualreport. Par ailleurs, la brochure en annexe, intitulée «Shareholder information on compensation votes at the UBS Group AG Annual General Meeting 2015», apporte de plus amples précisions sur le vote proposé.

Le vote sur le rapport de rémunération 2014 d'UBS Group SA est de nature consultative.

Point 2

Affectation du résultat et distribution de dividendes

2.1. Affectation du résultat et distribution ordinaire de réserves provenant des contributions en capital

A. Affectation du résultat

a. Proposition

Le Conseil d'administration propose l'affectation suivante du résultat:

En millions de CHF

Bénéfice net / (perte nette) pour la période	(10)
Affectation aux réserves volontaires de bénéfices	(10)

b. Commentaires

Sur une base individuelle, UBS Group SA a enregistré, pour la période du 10 juin 2014 (date de sa constitution) au 31 décembre 2014, une perte nette de 10 millions de CHF que le Conseil d'administration propose de reporter au sein des réserves volontaires de bénéfices.

B. Distribution d'un dividende ordinaire sur les réserves provenant des contributions en capital

a. Proposition

Le Conseil d'administration propose le versement d'un dividende de 0.50 CHF par action d'UBS Group SA d'une valeur nominale de 0.10 CHF prélevé sur les réserves provenant des contributions en capital.

b. Commentaires

Si la distribution de dividendes prélevés sur les réserves provenant des contributions en capital est approuvée, le paiement de 0.50 CHF par action aura lieu le 13 mai 2015 aux détenteurs d'actions d'UBS Group SA à la date de référence du 12 mai 2015. Les actions devraient être négociées ex-dividende dès le 11 mai 2015. Le dernier jour auquel les actions pourront être négociées avec un droit au dividende devrait donc être le 8 mai 2015. Veuillez vous reporter au tableau figurant au point 2.2.B. ci-dessous pour de plus amples informations sur la modification des réserves provenant des contributions en capital après la distribution proposée.

2.2. Distribution d'un dividende supplémentaire sur les réserves provenant des contributions en capital à la clôture de l'acquisition de toutes les actions d'UBS SA

A. Proposition

En sus du dividende proposé au point 2.1. de l'ordre du jour, le Conseil d'administration propose la distribution d'un dividende de 0.25 CHF par action d'UBS Group SA d'une valeur nominale de 0.10 CHF prélevé sur les réserves provenant des contributions en capital (le «Dividende supplémentaire») à la condition qu'au préalable:

- (i) UBS Group SA ait acquis, directement ou indirectement, la totalité des actions en circulation d'UBS SA (que ce soit au moyen d'une procédure d'annulation des titres restants conformément à l'article 33 de la Loi fédérale sur les bourses et le commerce des valeurs mobilières, soit au travers d'une fusion triangulaire d'UBS SA en une société affiliée entièrement détenue par UBS Group SA, soit par un autre moyen) (la «Condition d'acquisition»); et que
- (ii) au moment où la Condition d'acquisition est remplie, les exigences réglementaires minimales en matière de fonds propres déterminées par le droit suisse soient remplies par UBS SA et UBS Group SA sur une base consolidée et par UBS SA sur une base individuelle après que le paiement du Dividende supplémentaire ait eu lieu (la «Condition réglementaire»).

Les dates de référence et de versement de ce Dividende supplémentaire seront déterminées par le Conseil d'administration. La décision expirera si la Condition d'acquisition ou la Condition réglementaire ne sont pas remplies avant la date de l'Assemblée générale ordinaire 2016 d'UBS Group SA.

B. Commentaires

Dans le cadre de la constitution de la société de holding, le Conseil d'administration a annoncé qu'il entendait proposer aux actionnaires d'UBS Group SA d'approuver la distribution supplémentaire d'un dividende prélevé sur les réserves provenant des contributions en capital d'au moins 0.25 CHF par action d'UBS Group SA (le «Dividende supplémentaire»), à la condition qu'UBS Group SA ait acquis l'ensemble des actions en circulation d'UBS SA. Ce Dividende supplémentaire reflète l'amélioration de la capacité d'assainissement et de liquidation du Groupe UBS et de l'éligibilité en résultant à une réduction des fonds propres comme le prévoient les règles suisses «too-big-to-fail».

Le Conseil d'administration propose par conséquent aux actionnaires d'approuver le Dividende supplémentaire de 0.25 CHF par action d'UBS Group SA prélevé sur les réserves provenant des contributions en capital, dont le paiement est soumis à deux conditions

déterminées par le Conseil d'administration. Premièrement, UBS Group SA doit avoir, directement ou indirectement, acquis l'ensemble des actions en circulation d'UBS SA («Condition d'acquisition»). UBS Group SA peut acquérir les actions en circulation restantes d'UBS SA soit au moyen d'une procédure d'annulation des titres restants conformément à l'article 33 de la Loi fédérale sur les bourses et le commerce des valeurs mobilières, soit au moyen d'une fusion triangulaire d'UBS SA en une société affiliée entièrement détenue par UBS Group SA, soit par un autre moyen.

Deuxièmement, au moment où la Condition d'acquisition est remplie, les exigences réglementaires minimales en matière de fonds propres déterminées par le droit suisse doivent être remplies par UBS SA et UBS Group SA sur une base consolidée et par UBS SA sur une base individuelle après que le paiement du Dividende supplémentaire ait eu lieu («Condition réglementaire»).

Si ces conditions ne sont pas remplies avant la date de l'Assemblée générale ordinaire 2016 d'UBS Group SA, la décision concernant le dividende expirera. Dans un tel cas, les actionnaires de l'Assemblée générale ordinaire 2016 d'UBS Group SA devront décider d'un éventuel renouvellement du Dividende supplémentaire.

Les dates de référence et de versement seront déterminées par le Conseil d'administration et annoncées ultérieurement.

<i>En millions de CHF, sauf indication contraire</i>	31 décembre 2014
Total des réserves statutaires de capital: réserves provenant des contributions en capital avant distribution proposée^{1, 2}	39 428
Distribution ordinaire proposée prélevée sur les réserves provenant des contributions en capital au sein des réserves statutaires en capital: 0.50 CHF par action donnant droit au dividende ³	(1 859)
Distribution supplémentaire proposée prélevée sur les réserves provenant des contributions en capital au sein des réserves statutaires en capital: 0.25 CHF par action donnant droit au dividende ³	(929)
Total des réserves provenant des contributions en capital après distributions proposées	36 640

¹ Comme présenté au bilan, les réserves provenant des contributions en capital de 39 428 millions de CHF sont une composante des réserves statutaires en capital de 38 321 millions de CHF après prise en compte des autres réserves négatives en capital de 1 107 millions de CHF. ² L'Administration fédérale des contributions a confirmé qu'UBS Group SA serait en mesure de reverser aux actionnaires un montant maximal de 25,6 milliards de CHF prélevés sur les réserves provenant des contributions en capital publiées (état au 31 décembre 2014) sans faire l'objet d'une déduction au titre de l'impôt anticipé qui s'applique aux dividendes payés sur les réserves issues du bénéfice non réparti. Cette évaluation reflète la qualification des réserves provenant des contributions en capital d'UBS SA comme conséquence de la réorganisation mise en œuvre par le biais d'un échange d'actions au pair. ³ Les actions donnant droit au dividende regroupent toutes les actions émises, à l'exception des propres actions détenues par UBS Group SA à la date de référence. Les montants de 1 859 millions de CHF et de 929 millions de CHF présentés reposent sur le nombre total d'actions émises au 31 décembre 2014.

Point 3

Décharge aux membres du Conseil d'administration et du Directoire du Groupe pour l'exercice 2014

A. Proposition

Le Conseil d'administration propose de donner décharge aux membres du Conseil d'administration et du Directoire du Groupe pour l'exercice 2014.

Point 4

Approbation du montant global de rémunération variable des membres du Directoire du Groupe pour l'exercice 2014

A. Proposition

Le Conseil d'administration propose l'approbation du montant global de rémunération variable au titre de l'exercice 2014 de 58 403 535 CHF pour les membres du Directoire du Groupe.

B. Commentaires

Conformément à l'article 43, alinéa 1, let. c des Statuts d'UBS Group SA, l'Assemblée générale doit approuver le montant global de rémunération variable pour les membres du Directoire du Groupe pour l'exercice 2014. Le montant global proposé inclut tout versement immédiat à recevoir en espèces et toute prime différée, mais il exclut les cotisations obligatoires de l'employeur aux assurances sociales. La brochure jointe, intitulée «Shareholder information on compensation votes at the UBS Group AG Annual General Meeting 2015», apporte de plus amples précisions sur le vote proposé. Le rapport de rémunération 2014 d'UBS Group SA est disponible sous forme électronique à l'adresse www.ubs.com/annualreport.

Point 5

Approbation du montant global maximum de rémunération fixe des membres du Directoire du Groupe pour l'exercice 2016

A. Proposition

Le Conseil d'administration propose l'approbation du montant global maximum de rémunération fixe au titre de l'exercice 2016 de 25 000 000 CHF pour les membres du Directoire du Groupe.

B. Commentaires

Conformément à l'article 43, alinéa 1, let. b des Statuts d'UBS Group SA, l'Assemblée générale doit approuver le montant global maximum de rémunération fixe pour les membres du Directoire du Groupe au titre de l'exercice 2016. Le montant global proposé exclut les cotisations obligatoires de l'employeur aux assurances sociales. La brochure jointe, intitulée «Shareholder information on compensation votes at the UBS Group AG Annual General Meeting 2015», apporte de plus amples précisions sur le vote proposé. Le rapport de rémunération 2014 d'UBS Group SA est disponible sous forme électronique à l'adresse www.ubs.com/annualreport.

Point 6

Elections

6.1. Réélection des membres du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration propose de réélire pour un mandat d'une année Axel A. Weber, Michel Demaré, David Sidwell, Reto Francioni, Ann F. Godbehere, Axel P. Lehmann, William G. Parrett, Isabelle Romy, Beatrice Weder di Mauro et Joseph Yam, dont les mandats arrivent à échéance lors de l'Assemblée générale ordinaire de 2015.



6.1.1. Axel A. Weber en tant que Président du Conseil d'administration

A. Proposition

Le Conseil d'administration propose de réélire Axel A. Weber en tant que Président du Conseil d'administration pour un mandat d'une année.

B. Commentaires

Le mandat de Président du Conseil d'administration d'Axel A. Weber expire lors de l'Assemblée générale ordinaire de 2015. Il se présente pour un nouveau mandat.

Axel A. Weber (né en 1957) a été élu Président du Conseil d'administration lors de l'Assemblée générale extraordinaire d'UBS Group SA en novembre 2014. Il est Président d'UBS SA depuis 2012. Il a été président de la Deutsche Bundesbank de 2004 à 2011, période durant laquelle il a également occupé les fonctions suivantes: membre du Conseil des gouverneurs de la Banque centrale européenne, membre du Conseil d'administration de la Banque des règlements internationaux, gouverneur allemand du Fonds monétaire international et membre des ministres et gouverneurs du G7 et du G20.

Axel A. Weber préside le Comité de culture et de responsabilité d'entreprise et le Comité de gouvernance et de nomination.



6.1.2. Michel Demaré

A. Proposition

Le Conseil d'administration propose de réélire Michel Demaré pour un mandat d'une année.

B. Commentaires

Le mandat de Michel Demaré expire lors de l'Assemblée générale ordinaire de 2015. Il se présente pour un nouveau mandat.

Michel Démaré (né en 1956) a été élu au sein du Conseil d'administration d'UBS Group SA lors de l'Assemblée générale extraordinaire d'UBS Group SA en novembre 2014, date à laquelle il a été nommé vice-président indépendant par le Conseil d'administration. Il siège au Conseil d'administration d'UBS SA depuis 2009 et a été nommé vice-président indépendant en avril 2010. Il est président du Conseil d'administration de Syngenta depuis 2013. De 2005 à 2013, il a été Chief Financial Officer (CFO) d'ABB. Il siège au Conseil d'administration de Louis Dreyfus Commodities Holdings BV.

Michel Demaré est membre du Comité d'audit, du Comité de gouvernance et de nomination et du Comité des ressources humaines et de rémunération.



6.1.3. David Sidwell

A. Proposition

Le Conseil d'administration propose de réélire David Sidwell pour un mandat d'une année.

B. Commentaires

Le mandat de David Sidwell expire lors de l'Assemblée générale ordinaire de 2015. Il se présente pour un nouveau mandat.

David Sidwell (né en 1953) a été élu au sein du Conseil d'administration d'UBS Group SA lors de l'Assemblée générale extraordinaire d'UBS Group SA en novembre 2014, date à laquelle il a été nommé Senior Independent Director par le Conseil d'administration. Il siège au Conseil d'administration d'UBS SA depuis 2008 et a été nommé Senior Independent Director en avril 2010. Il a été vice-président exécutif et CFO de Morgan Stanley à New York entre 2004 et 2007 et a pris sa retraite à la fin de 2007. Il fait partie du Conseil d'administration de Fannie Mae et ACE Limited.

David Sidwell préside le Comité de risque et siège au Comité de gouvernance et de nomination.



6.1.4. Reto Francioni

A. Proposition

Le Conseil d'administration propose de réélire Reto Francioni pour un mandat d'une année.

B. Commentaires

Le mandat de Reto Francioni expire lors de l'Assemblée générale ordinaire de 2015. Il se présente pour un nouveau mandat.

Reto Francioni (né en 1955) a été élu au sein du Conseil d'administration d'UBS Group SA lors de l'Assemblée générale extraordinaire d'UBS Group SA en novembre 2014. Il siège au Conseil d'administration d'UBS SA depuis 2013. Il est Chief Executive Officer (CEO) de Deutsche Börse AG depuis 2005. Depuis 2006, il est professeur en théorie appliquée des marchés des capitaux à l'Université de Bâle. De 2002 à 2005, il a été président du Conseil de surveillance et président de SWX Group, Zurich.

Reto Francioni est membre du Comité de culture et de responsabilité d'entreprise et du Comité des ressources humaines et de rémunération.



6.1.5. Ann F. Godbehere

A. Proposition

Le Conseil d'administration propose de réélire Ann F. Godbehere pour un mandat d'une année.

B. Commentaires

Le mandat d'Ann F. Godbehere expire lors de l'Assemblée générale ordinaire de 2015. Elle se présente pour un nouveau mandat.

Ann F. Godbehere (née en 1955) a été élue au sein du Conseil d'administration d'UBS Group SA lors de l'Assemblée générale extraordinaire d'UBS Group SA en novembre 2014. Elle siège au Conseil d'administration d'UBS SA depuis 2009. Elle a été nommée CFO et directrice exécutive de Northern Rock en février 2008, occupant ces fonctions dans la phase initiale de la nationalisation de l'entreprise, avant de démissionner fin janvier 2009. Auparavant, elle a occupé le poste de CFO du groupe Swiss Re de 2003 à 2007. Ann F. Godbehere est membre du Conseil d'administration et présidente des comités d'audit de Prudential plc, Rio Tinto plc and Rio Tinto Limited à Londres. Elle est également membre du Conseil d'administration de British American Tobacco plc et siège au comité d'audit de ce dernier.

Ann F. Godbehere préside le Comité des ressources humaines et de rémunération et siège au Comité d'audit.



6.1.6. Axel P. Lehmann

A. Proposition

Le Conseil d'administration propose de réélire Axel P. Lehmann pour un mandat d'une année.

B. Commentaires

Le mandat d'Axel P. Lehmann expire lors de l'Assemblée générale ordinaire de 2015. Il se présente pour un nouveau mandat.

Axel P. Lehmann (né en 1959) a été élu au sein du Conseil d'administration d'UBS Group SA lors de l'Assemblée générale extraordinaire d'UBS Group SA en novembre 2014. Il siège au Conseil d'administration d'UBS SA depuis 2009. Il est membre du Group Executive Committee et assume le rôle de Group Chief Risk Officer de Zurich Insurance Group (Zurich) depuis 2008. Il a par ailleurs été nommé Regional Chairman Europe de Zurich et président du Conseil d'administration de Farmers Group Inc. en 2011.

Axel P. Lehmann est membre du Comité de risque.



6.1.7. William G. Parrett

A. Proposition

Le Conseil d'administration propose de réélire William G. Parrett pour un mandat d'une année.

B. Commentaires

Le mandat de William G. Parrett expire lors de l'Assemblée générale ordinaire de 2015. Il se présente pour un nouveau mandat.

William G. Parrett (né en 1945) a été élu au sein du Conseil d'administration d'UBS Group SA lors de l'Assemblée générale extraordinaire d'UBS Group SA en novembre 2014. Il siège au Conseil d'administration d'UBS SA depuis 2008. Il a fait toute sa carrière chez Deloitte Touche Tohmatsu et a occupé la fonction de CEO de 2003 jusqu'à sa retraite en 2007. William G. Parrett fait partie du Conseil d'administration d'Eastman Kodak Company, Blackstone Group LP et Thermo Fisher Scientific Inc., et préside le comité d'audit de chacune de ces entreprises. Il siège aussi au Conseil d'administration d'IGATE.

William G. Parrett préside le Comité d'audit et siège au Comité de culture et de responsabilité d'entreprise.



6.1.8. Isabelle Romy

A. Proposition

Le Conseil d'administration propose de réélire Isabelle Romy pour un mandat d'une année.

B. Commentaires

Le mandat d'Isabelle Romy expire lors de l'Assemblée générale ordinaire de 2015. Elle se présente pour un nouveau mandat.

Isabelle Romy (née en 1965) a été élue au sein du Conseil d'administration d'UBS Group SA lors de l'Assemblée générale extraordinaire d'UBS Group SA en novembre 2014. Elle siège au Conseil d'administration d'UBS SA depuis 2012. Elle est associée chez Froriep, un important cabinet suisse d'avocats d'affaires. De 1995 à 2012, elle a travaillé pour un autre grand cabinet d'avocats suisse basé à Zurich, où elle était associée de 2003 à 2012. Isabelle Romy est vice-présidente de la Commission des sanctions de la SIX Swiss Exchange depuis 2008.

Isabelle Romy est membre du Comité d'audit et du Comité de gouvernance et de nomination.



6.1.9. Beatrice Weder di Mauro

A. Proposition

Le Conseil d'administration propose de réélire Beatrice Weder di Mauro pour un mandat d'une année.

B. Commentaires

Le mandat de Beatrice Weder di Mauro expire lors de l'Assemblée générale ordinaire de 2015. Elle se présente pour un nouveau mandat.

Beatrice Weder di Mauro (née en 1965) a été élue au sein du Conseil d'administration d'UBS Group SA lors de l'Assemblée générale extraordinaire d'UBS Group SA en novembre 2014. Elle siège au Conseil d'administration d'UBS SA depuis 2012. Elle est professeure d'économie, de politique économique et de macroéconomie internationale à l'Université Johannes Gutenberg de Mayence depuis 2001. Elle siège aux Conseils d'administration de Roche Holding SA et Robert Bosch GmbH.

Beatrice Weder di Mauro est membre du Comité d'audit et du Comité de risque.



6.1.10. Joseph Yam

A. Proposition

Le Conseil d'administration propose de réélire Joseph Yam pour un mandat d'une année.

B. Commentaires

Le mandat de Joseph Yam expire lors de l'Assemblée générale ordinaire de 2015. Il se présente pour un nouveau mandat.

Joseph Yam (né en 1948) a été élu au sein du Conseil d'administration d'UBS Group SA lors de l'Assemblée générale extraordinaire d'UBS Group SA en novembre 2014. Il siège au Conseil d'administration d'UBS SA depuis 2011. Il est Executive Vice President de la China Society for Finance and Banking et agit, en cette qualité, en tant que conseiller pour la Banque populaire de Chine depuis 2009. Il a présidé l'Autorité monétaire de Hong Kong de 1993 jusqu'à sa retraite en 2009. Il est membre des Conseils d'administration de Johnson Electric Holdings Limited et UnionPay International Co., Ltd.

Joseph Yam est membre du Comité de culture et de responsabilité d'entreprise et du Comité de risque.



6.2. Election d'un nouveau membre au Conseil d'administration: Jes Staley

A. Proposition

Le Conseil d'administration propose d'élire Jes Staley en tant que membre du Conseil d'administration pour un mandat d'une année.

B. Commentaires

Jes Staley (né en 1956) a rejoint BlueMountain Capital Management LLC en 2013 en tant que Managing Partner. Auparavant, il a passé plus de 30 ans au sein de J.P. Morgan, où il a été CEO de l'Investment Bank de J.P. Morgan de 2009 à 2013 et CEO de J.P. Morgan Asset Management de 2001 à 2009. Avant d'occuper ces fonctions, il a été à la tête de la division Private Banking et membre fondateur de la ligne de métier Actions de J.P. Morgan et responsable du Marché des Capitaux Actions et des Groupes Consortiaux. Il a démarré sa carrière dans le secteur bancaire chez Morgan Guaranty Trust Co. of New York en 1979, après avoir obtenu une licence d'économie au Bowdoin College.

Jes Staley est membre du Conseil d'administration de Robin Hood Foundation, de CODE Advisors, du Conseil de fondation de Bowdoin College, de l'Investor Advisory Committee on Financial Markets de la Federal Reserve Bank of New York et membre du Council on Foreign Relations. Il est citoyen américain.

Jes Staley respecte les seuils de mandats décrits à l'article 31 des Statuts d'UBS Group SA.

→ Les curriculum vitae détaillés se trouvent dans la section «Corporate governance, responsibility and compensation» du rapport de gestion 2014 ainsi que sur internet à l'adresse www.ubs.com/boards

6.3. Election des membres du Comité des ressources humaines et de rémunération

Le Conseil d'administration propose de réélire Ann F. Godbehere, Michel Demaré et Reto Francioni et d'élire Jes Staley pour un mandat d'une année en tant que membres du Comité des ressources humaines et de rémunération.

6.3.1. Ann F. Godbehere

A. Proposition

Le Conseil d'administration propose de réélire Ann F. Godbehere en tant que membre du Comité des ressources humaines et de rémunération pour un mandat d'une année.

B. Commentaires

Le mandat d'Ann F. Godbehere expire lors de l'Assemblée générale ordinaire de 2015. Elle se présente pour un nouveau mandat au Comité des ressources humaines et de rémunération.

6.3.2. Michel Demaré

A. Proposition

Le Conseil d'administration propose de réélire Michel Demaré en tant que membre du Comité des ressources humaines et de rémunération pour un mandat d'une année.

B. Commentaires

Le mandat de Michel Demaré expire lors de l'Assemblée générale ordinaire de 2015. Il se présente pour un nouveau mandat au Comité des ressources humaines et de rémunération.

6.3.3. Reto Francioni

A. Proposition

Le Conseil d'administration propose de réélire Reto Francioni en tant que membre du Comité des ressources humaines et de rémunération pour un mandat d'une année.

B. Commentaires

Le mandat de Reto Francioni expire lors de l'Assemblée générale ordinaire de 2015. Il se présente pour un nouveau mandat au Comité des ressources humaines et de rémunération.

6.3.4. Jes Staley

A. Proposition

Le Conseil d'administration propose d'élire Jes Staley en tant que membre du Comité des ressources humaines et de rémunération pour un mandat d'une année.

B. Commentaires

Jes Staley se présente en tant que nouveau membre du Comité des ressources humaines et de rémunération.

Point 7

Approbation du montant global maximum de rémunération pour les membres du Conseil d'administration de l'Assemblée générale ordinaire 2015 à l'Assemblée générale ordinaire 2016

A. Proposition

Le Conseil d'administration propose l'approbation du montant global maximum de rémunération de 14 000 000 de CHF pour les membres du Conseil d'administration au titre de la période allant de l'Assemblée générale ordinaire 2015 à l'Assemblée générale ordinaire 2016.

B. Commentaires

Conformément à l'article 43, alinéa 1, let. a des Statuts d'UBS Group SA, l'Assemblée générale ordinaire doit approuver le montant global maximum de rémunération pour les membres du Conseil d'administration pour la période allant de l'Assemblée générale ordinaire 2015 à l'Assemblée générale ordinaire 2016. Le montant global proposé inclut les honoraires de base et toute rémunération en qualité de membre des Comités, mais exclut la part d'UBS liée aux cotisations obligatoires de l'employeur aux assurances sociales. La brochure jointe, intitulée «Shareholder information on compensation votes at the UBS Group AG Annual General Meeting 2015», apporte de plus amples précisions sur le vote proposé. Le rapport de rémunération 2014 d'UBS Group SA est disponible sous forme électronique à l'adresse www.ubs.com/annualreport.

Point 8

Réélections

8.1. Réélection du représentant indépendant, ADB Altorfer Duss & Beilstein AG, Zurich

A. Proposition

Le Conseil d'administration propose que la société ADB Altorfer Duss & Beilstein AG, Zurich, soit réélue en tant que représentant indépendant pour un mandat d'un an expirant au terme de l'Assemblée générale ordinaire en 2016.

B. Commentaires

ADB Altorfer Duss & Beilstein AG, Zurich, a certifié au Conseil d'administration qu'elle dispose de l'indépendance indispensable à l'exercice de son mandat.

8.2. Réélection de l'organe de révision, Ernst & Young SA, Bâle

A. Proposition

Le Conseil d'administration propose de réélire Ernst & Young SA, Bâle, comme organe de révision des comptes annuels d'UBS Group SA et des comptes annuels consolidés du Groupe UBS pour un mandat d'une année.

B. Commentaires

Sur recommandation du Comité d'audit, le Conseil d'administration propose de réélire Ernst & Young SA, Bâle, comme organe de révision pour un mandat d'une année. Ernst & Young SA, Bâle, a confirmé au Comité d'audit du Conseil d'administration qu'elle dispose de l'indépendance indispensable à l'exercice de son mandat et que son indépendance ne sera pas altérée du fait de mandats effectués en plus du mandat de révision pour le Groupe UBS. De tels mandats requerront une approbation préalable générale ou spécifique du Comité d'audit. En outre, Ernst & Young SA, Bâle, certifie ne pas avoir fourni à UBS Group SA et ses filiales de services interdits au réviseur principal d'une société par l'autorité de surveillance boursière des Etats-Unis (US Securities and Exchange Commission – SEC) pendant la période du 26 novembre au 31 décembre 2014.

Ernst & Young SA, Bâle, exerce le mandat de révision pour les comptes annuels consolidés et individuels qui lui a été confié par UBS SA depuis 1998. Pour des précisions concernant l'indépendance des réviseurs d'UBS et les honoraires qui leur sont versés, veuillez consulter la section «Corporate governance, responsibility and compensation» du rapport de gestion 2014 d'UBS Group SA.

8.3. Réélection de l'organe de révision spécial, BDO SA, Zurich

A. Proposition

Le Conseil d'administration propose de réélire BDO SA, Zurich, pour un mandat de trois ans en tant qu'organe de révision spécial.

B. Commentaires

Sur recommandation du Comité d'audit, le Conseil d'administration propose de réélire BDO SA, Zurich, pour un mandat de trois ans en tant qu'organe de révision spécial. Conformément à l'article 39, alinéa 3 des Statuts d'UBS Group SA, l'organe de révision spécial est chargé de fournir les attestations de révision exigées par la loi en cas d'augmentation du capital.

Organisation

Droit de vote

Les actionnaires enregistrés au registre des actionnaires d'UBS Group SA le 1^{er} mai 2015, 17h00 HAEC (et le 23 avril 2015, 16h30 HAE auprès de l'agent de transfert Computershare aux Etats-Unis d'Amérique) ont le droit de voter à l'Assemblée générale ordinaire.

Aucune restriction de négoce sur les actions d'UBS Group SA

L'enregistrement des actionnaires aux fins de vote n'affecte en rien le négoce des actions d'UBS Group SA détenues par les actionnaires enregistrés avant, pendant ou après l'Assemblée générale ordinaire. Ni le droit suisse ni les Statuts d'UBS Group SA n'imposent de restrictions de négoce aux actionnaires inscrits au registre des actionnaires d'UBS Group SA votant lors de l'Assemblée générale ordinaire à venir.

Cartes d'admission à l'Assemblée générale ordinaire

Les actionnaires inscrits auprès d'UBS Group SA en Suisse au registre des actionnaires peuvent demander leurs cartes d'admission jusqu'au 4 mai 2015 à l'adresse suivante au moyen du bulletin joint à la présente invitation:

UBS Group SA, Shareholder Services, Case postale, CH-8098 Zurich

Les actionnaires inscrits auprès d'UBS Group SA aux Etats-Unis d'Amérique au registre des actionnaires peuvent demander leurs cartes d'admission par écrit jusqu'au 23 avril 2015 à l'adresse suivante:

UBS Group SA, c/o Computershare Trust Company NA, P.O. Box 43102, Providence, Rhode Island 02940, USA

Les cartes seront envoyées dès le 23 avril 2015. Les cartes d'admission déjà établies ne sont plus valables si les actions correspondantes sont vendues avant l'Assemblée générale ordinaire et si le registre des actionnaires est informé de la vente des actions.

Représentation à l'Assemblée générale

Les actionnaires peuvent se faire représenter à l'Assemblée générale ordinaire par leur représentant légal, par tout autre actionnaire ayant le droit de vote ou par ADB Altorfer Duss & Beilstein AG (Dr. Urs Zeltner, avocat et notaire), Walchestrasse 15, CH-8006 Zurich, en qualité de représentant indépendant.

Afin de désigner le représentant indépendant (ADB Altorfer Duss & Beilstein AG), ou de lui donner des instructions, veuillez compléter et signer la procuration ci-jointe ou vous rendre à l'adresse www.ubs.com/shareholderportal et suivre les indications figurant à l'écran de votre ordinateur. Le traitement en temps voulu peut être garanti pour toutes les procurations reçues d'ici au 4 mai 2015.

Langue / diffusion sur le web

L'Assemblée générale ordinaire se tiendra en allemand. Une interprétation simultanée en anglais et en français et, pour les interventions dans d'autres langues, en allemand sera proposée lors de l'Assemblée. Des écouteurs seront mis à disposition à l'entrée de la salle principale.

L'Assemblée générale ordinaire sera diffusée en direct sur internet en anglais et en allemand sur www.ubs.com/agm.

Divers

Le rapport de gestion d'UBS Group SA (y compris le rapport de rémunération d'UBS Group SA) et les rapports de l'organe de révision pour l'exercice financier 2014 peuvent être consultés auprès du siège social de la Société, UBS Group SA, Bahnhofstrasse 45, 8001 Zurich.

L'appareil de vote pour le vote électronique sera remis sur inscription au «validation desk». Si vous souhaitez quitter l'Assemblée générale ordinaire avant son terme officiel, veuillez remettre l'appareil de vote électronique au «validation desk» en partant.

Les intervenants sont priés de s'inscrire auprès du guichet des intervenants situé dans le hall avant le début de l'Assemblée générale ordinaire.

Le titre des transports publics de Bâle qui sera joint à l'envoi d'une carte d'admission commandée peut être utilisé dans tous les moyens de transport publics de la zone 10 pour se rendre à l'Assemblée générale ordinaire (Messeplatz) et en revenir. Nous recommandons d'utiliser les transports publics.

® UBS SA 2015. Le symbole des clés et UBS font partie des marques protégées et non protégées d'UBS. Tous droits réservés. Imprimé en Suisse sur papier sans chlore en utilisant des couleurs à teneur réduite en huile minérale. Production du papier selon des critères écologiques et socialement équitables.



UBS Group SA
Case postale
CH-8098 Zurich

www.ubs.com

